

Réunion n° 120 du Conseil des normes actuarielles (CNA)

Le 24 novembre 2021

Document 221142

Approbations

Lors de cette réunion, le CNA a approuvé la diffusion du document suivant :

- *Normes définitives – Modifications requises pour l'adoption au Canada de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance*, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Rapports des groupes désignés

- a) IFRS 17 (contrats d'assurance) : Le CNA a approuvé la diffusion des normes définitives avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.
- b) Examen quinquennal de la partie 3000 (Régimes de retraite) : Un exposé-sondage avec date limite aux fins de commentaires le 15 décembre 2021 a été publié.
- c) Simulation de crise (partie 3000) : Un exposé-sondage avec date limite aux fins de commentaires le 15 décembre 2021 a été publié.
- d) Sécurité des prestations (partie 3000) : Un exposé-sondage avec date limite aux fins de commentaires le 15 décembre 2021 a été publié.
- e) Rôle de l'actuaire dans le contexte d'IFRS 17 : Le CNA a approuvé la diffusion des normes définitives avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.
- f) Examen quinquennal de la partie 4000 : Le groupe désigné (GD) prépare un exposé-sondage qu'il prévoit présenter au CNA à des fins d'approbation lors d'une réunion ultérieure.
- g) NIPA 6 : Le GD prépare un exposé-sondage qu'il présentera au CNA lors d'une réunion ultérieure.
- h) Examen quinquennal de la partie 6000 Avantages sociaux postérieurs à l'emploi : Le GD passe en revue les commentaires reçus par suite de la publication d'une déclaration d'intention et prépare un exposé-sondage.
- i) Recours aux tiers fournisseurs de données : Le GD débutera ses travaux dans un avenir rapproché.
- j) Mise à jour de la Prise de position conjointe : Le GD débutera ses travaux dans un avenir rapproché.

Webémissions

Aucune webémission n'est actuellement envisagée.

Réunions futures

Le CNA confirme le calendrier prévu des réunions à venir :

- **Le 31 mars 2022** – 10 h à 16 h (vidéoconférence)
- **Le 5 mai 2022, suivie d'une séance conjointe avec le CSNA**: 10 h à 18 h (en présentiel)
- **Le 8 juin 2022** – 10 h à 16 h (vidéoconférence)